

L'enrubannage pour mes brebis en 10 questions/réponses

Dans certains systèmes fourragers, l'enrubannage est une solution pour faire un maximum de stock au printemps dont une partie sera distribuée en été si besoin.

1. Quelles sont les précautions à prendre lors de la récolte ?

Il est impératif de mettre en œuvre des qualités de récolte et de conservation irréprochables : absence de taupinières, taux de matière sèche supérieur à 50 %, absence de trous dans les bâches lors de la conservation...

2. À quelle catégorie d'animaux faut-il distribuer l'enrubannage de graminées ?

Par ordre de priorité : brebis qui allaitent, brebis en lutte, en début et milieu de gestation, en fin de gestation, agnelles de renouvellement en croissance. Il est également possible de distribuer quelques bottes aux agneaux d'herbe lors de la rentrée en bergerie afin de faciliter la transition.

Si la distribution est un frein, l'enrubannage peut être distribué en libre-service dans les prés en période estivale ou hivernale pour des brebis vides ou en milieu de gestation.

3. Et l'enrubannage de luzerne ?

Par ordre de priorité : brebis qui allaitent, agneaux en finition, brebis en fin de gestation.

4. À qui réserver le meilleur ?

Compte tenu de sa valeur alimentaire, en particulier azotée, aux brebis qui allaitent et dès le début de la lactation.

(CHIFFRE CLEF

110 €

Prix de la tonne de matière sèche d'un enrubannage de prairie temporaire de 5 ans.

(Frais de mécanisation, d'intrants et de main-d'œuvre inclus)

5. Comment le distribuer ?

- Soit rationné à environ 1 kg de matière sèche par brebis : ce mode de distribution est fortement conseillé en fin de gestation afin de limiter les prolapsus. En lactation, le rationnement du fourrage humide et la mise à disposition de sec (foin ou paille) limitent les risques sanitaires.

- Soit à volonté : si la botte est dans un râtelier, il est utile d'évaluer de temps en temps le niveau de consommation. En effet, selon le type de râtelier, le mode de pressage, le type de fourrage et le taux de matière sèche de la botte, l'enrubannage est plus ou moins facilement préhensible par les brebis.

6. Combien en mange une brebis en lactation ?

Il faut compter environ 2 kg de matière sèche distribués par brebis en lactation et par jour, refus compris. Certains lots peuvent atteindre 2,5 kg. En dessous de 1,5 kg de matière sèche par brebis, le niveau d'ingestion est insuffisant si l'enrubannage est le seul fourrage mis à disposition.

7. Faut-il prévoir un minéral spécial ?

Un complément minéral et vitaminé contenant de la vitamine B1 est à privilégier. Si les conditions de récolte et de conservation sont bonnes, 100 mg de vitamine B1 par kg suffisent. En cas de doute sur la qualité, il est préconisé de sécuriser avec 1 000 mg/kg. Cette indication est notée dans la liste des additifs de l'étiquette.

ASTUCE

Dès la récolte, noter sur chaque botte d'enrubannage le nom de la parcelle avec une bombe de marquage à agneaux (de préférence à couleur verte, bleu ou rouge car le marquage dure très longtemps).



POIDS INDICATIF DES BOTTES D'ENRUBANNAGE SELON LEUR DIAMÈTRE ET LEUR TAUX DE MATIÈRE SÈCHE

Taux de MS (%)	Diamètre	Poids en matière sèche
50	1,2 m	220 kg
	1,5 m	280 kg
60	1,2 m	240 kg
	1,5 m	320 kg

DES EXEMPLES DE RATIONS POUR DES BREBIS EN LACTATION (concentré par brebis et par jour)

Avec de l'enrubannage de graminées, récolté au stade début épiaison, offert à volonté :

Nombre d'agneau(x) allaité(s)	Rations	Semaines de lactation	
		Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	200 g	0
	Tourteau de colza	200 g	0
	CMV de type 7/21	20 g	(1)
Deux agneaux	Triticale	400 g	200 g
	Tourteau de colza	300 g	100 g
	CMV de type 7/21	30 g	30 g

Avec de l'enrubannage de légumineuses, récolté au stade bourgeonnement, offert à volonté :

Nombre d'agneau(x) allaité(s)	Ration	Semaines de lactation	
		Les 6 premières	Au-delà de 6 semaines
Un seul agneau	Triticale	300 g	0
	CMV de type 14/14	20 g	(1)
Deux agneaux	Triticale	600 g	300 g
	CMV de type 14/14	20 g	20 g

(1) : pierre à lécher enrichie en minéraux

Source : Institut de l'Élevage

8. Que faire des bottes douteuses en matière de qualité ?

Les bottes moisis ne doivent pas être distribuées sous peine de problème sanitaire. Pour les enrubbannages à moins de 50 % de matière sèche, les distribuer en priorité aux bovins si possible dans les élevages mixtes ovins/bovins.

9. Quelle est la durée maximum de conservation des bottes ?

Un an avec 6 couches de plastique pour les graminées et 8 couches pour les légumineuses pures.

10. Quelles sont les précautions à prendre si la distribution est réalisée à la mélangeuse ?

Les règles de base à respecter avec les mélangeuses distributrices sont les mêmes que pour tous les autres modes de distribution. Pour obtenir un coût de ration le moins élevé possible et limiter les problèmes sanitaires, il reste indispensable de :

- réserver les meilleurs fourrages aux brebis avec les plus forts besoins (lactation),
- rationner en fin de gestation les fourrages de très bonne qualité afin de limiter les prolapsus,
- ne pas distribuer de parties moisis.

Pour éviter l'injection de sélénium aux agneaux

Le sélénium passe par le placenta, le colostrum et le lait. Il vaut donc mieux compléter les brebis en sélénium :

- au cours du dernier mois de gestation avec un complément minéral vitaminé dosé à au moins 25 mg de sélénium par kg,
- ou bien utiliser un bolus qui diffusera jusqu'à la mise bas.

L'injection de sélénium aux agneaux à la naissance est alors inutile.

➔ AGENDA

TechOvin les 8 et 9 septembre à Bellac (87).

UN ÉLEVEUR LE DIT

« Depuis que je commence la transition des agneaux d'herbe avec de l'enrubannage dès que je les rentre en bergerie, j'ai beaucoup moins d'acidoses. »



Petite douve : à vos prélèvements de crottes !

La petite douve est très présente actuellement. L'analyse des crottes donne une bonne idée de l'infestation des brebis. Compter 5 à 7 prélèvements par lot de brebis. Ces derniers sont acheminés le jour même ou le lendemain au plus tard pour analyse par un laboratoire (laboratoire départemental ou celui de l'Alliance Pastorale) ou par le vétérinaire en prenant soin de les conserver au réfrigérateur.

Pour prélever les crottes si les brebis sont dehors :

- Les rassembler avec un chien,
- Les maintenir groupées pendant 5 mn,
- Les laisser repartir,
- Collecter les fèces fraîchement émises sur le sol (une crotte = une brebis).

Contactez votre vétérinaire ou votre technicien pour vous aider à analyser les résultats.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Des fiches techniques, des podcasts et des vidéos sont disponibles en ligne sur ciirpo.idele.fr et inn-ovin.fr

PROCHAINE LETTRE EN AVRIL 2021

Avec le soutien financier de :



Document réalisé par des techniciens d'organisations de producteurs et de chambres d'agriculture adhérant au CIIRPO des régions Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Membres du comité de rédaction de cette lettre : Nathalie Augas (Chambre d'agriculture 16), Odile Brodin (Chambre d'agriculture 18), Audrey Chemin (ADEV), Jérôme Dubouis (CELMAR), Béatrice Griffault (Chambre d'agriculture 86), et Danielle Sennepin (Chambre d'agriculture 23).

Coordonné et rédigé par Laurence Sagot (CIIRPO/Institut de l'Élevage)